

Appel à communications du colloque *Arts, sociétés et partage des savoirs*

Université du Québec à Montréal, 15, 16 et 17 mai 2019

La Faculté des arts de l'UQAM, en partenariat avec la Faculté des sciences de l'éducation, organise, dans le cadre des *Célébrations des 50 ans du Rapport Rioux*, le colloque scientifique *Arts, sociétés et partage des savoirs*. Nous vous invitons à nous faire parvenir vos propositions de communications, de tables rondes ou d'ateliers, qui s'inscriront dans un des quatre volets proposés par le comité scientifique du colloque. Les soumissions individuelles et collectives seront acceptées.

Mise en contexte

En 1969, le Rapport Rioux préconisait une réorganisation majeure des structures administratives relatives à la formation artistique et l'élaboration d'une politique culturelle garantissant à tous un accès aux arts. Dépassant le simple cadre de l'analyse pragmatique, il tire ses conclusions d'une réflexion approfondie sur le rôle que devront jouer l'art, la culture et l'éducation dans la société postindustrielle qui s'annonce à l'époque. Le colloque *Arts, sociétés et partage des savoirs* réunira des chercheurs d'horizons divers s'intéressant aux relations entre l'art, la culture, l'éducation et le partage des savoirs artistiques dans les sociétés contemporaines. Les propositions de communication s'inscriront dans une relecture critique du Rapport Rioux ou dans une actualisation de ses enjeux, au regard de l'un des volets thématiques suivants :

Volet I : Un nouveau contexte, de nouveaux possibles

Responsables : Marcel FOURNIER et Marie-Josée JEAN

Le Rapport Rioux comprend à la fois une critique de l'aliénation économique et technologique, une vision utopique avec un appel au potentiel créateur des individus et de nombreuses propositions visant à une démocratisation des arts. Relire aujourd'hui ce rapport nous permet de jeter un regard critique sur la situation actuelle des arts et de la culture au Québec et d'identifier, à l'heure des nouvelles technologies, d'une plus grande industrialisation de la culture et d'une mondialisation des marchés, ce que Marcel Rioux appelait les « possibles ».

Thèmes : démocratisation et démocratie culturelle; l'accessibilité aux arts; la participation de tous à la création culturelle; la place des arts dans la société; la place des artistes dans la société; nouveau contexte de production et de diffusion des arts; les perspectives d'avenir, les « possibles » aujourd'hui.

Volet II : Les arts à l'école

Responsables : Vincent BOUCHARD-VALENTINE et Christine FAUCHER

La démocratisation de l'éducation artistique au préscolaire, au primaire et au secondaire devait favoriser l'émergence d'une masse critique de citoyens libres capables d'imaginer, de formuler et d'assumer les normes et valeurs culturelles d'une nouvelle société profondément humaine tout en étant résolument ouverte sur le monde et les médias de masse alors en plein essor. Intégré au système d'éducation, l'éducation artistique devait se déployer depuis la

maternelle jusqu'à l'université, à travers une infrastructure favorisant l'interdisciplinarité et facilitant les passerelles entre les formations générale, préprofessionnelle et professionnelle. Comment définir l'éducation artistique en milieu scolaire au regard des enjeux éducationnels, sociaux et culturels contemporains ?

Thèmes : les politiques culturelles et éducatives, le curriculum et les encadrements légaux; la nature et les visées de l'éducation artistique; les environnements pédagogiques et le contexte scolaire; la qualification du personnel enseignant; les approches innovantes (interdisciplinarité, technologies, inclusion, interculturalité, éducation relative à l'environnement, etc.).

Volet III : Interculturalité, approches décoloniales et formation artistique

Responsables : Edith-Anne PAGEOT et Alice MING WAY JIM

Se trouve absente du Rapport Rioux une réflexion élargie sur la médiation et la transmission des savoirs artistiques en regard des cultures et des langues et de l'interculturalité dans le champ de l'art et dans l'enseignement des arts. Ce volet jette un regard critique et constructif sur les enjeux et les défis que pose le vivre-ensemble dans sa dimension interculturelle à l'enseignement des arts et à la recherche-crédation, au Québec et au Canada. Il s'intéresse aux mécanismes visant la pleine reconnaissance et le respect des cultures autochtones et des réalités diasporiques et immigrantes dans le champ de l'art.

Thèmes : la coexistence de pratiques et de savoirs artistiques fondés sur des épistémologies distinctes; les approches décoloniales dans les programmes d'enseignement des arts et de recherche-crédation; les partenariats entre les universités et les acteurs des milieux artistiques dans un processus de décolonisation systémique.

Volet IV : Création contemporaine et formation artistique professionnelle

Responsables : Yves JUBINVILLE et Isabelle MIRON

Faire le point sur l'héritage du Rapport Rioux exige de prendre en compte le décalage entre les retombées positives du rapport sur l'enseignement des arts dans le milieu scolaire et les réactions plutôt mitigées des milieux artistiques et des écoles de formation pratique établies. Cinquante ans plus tard, où en sont les institutions qui forment les artistes professionnels ? Comment font-elles face aux défis multiples qui les attendent ? Au-delà du contexte québécois, mais sans pour autant l'ignorer, ce colloque sera l'occasion d'interroger d'autres modèles, de confronter des pratiques, de mettre en question les fondements de la formation des artistes dans un contexte international en perpétuel changement.

Thèmes : Théorie et pratique dans la formation professionnelle; la formation continue des artistes; la transmission du patrimoine et des savoir-faire artistiques; formes et fonctions du maître; la formation de l'artiste entre recherche et création.

Format des propositions

Les propositions de communications (250 mots) doivent être envoyées au comité scientifique à l'adresse rapportrioux@uqam.ca au plus tard le 21 septembre 2018. Elles devront également contenir les informations suivantes : un titre (maximum 180 caractères, espaces compris), le nom de l'auteur(e), ses coordonnées, une notice biographique (50 mots), son statut professionnel et son établissement ou organisme d'attache.

Les communications individuelles auront une durée de 20 minutes; les tables rondes de 90 minutes. En prévision de la publication des actes du colloque, les textes des communications devront être rendus le 1er mars 2019. Pour plus de détails, prière de consulter notre site Internet : rapport-rioux.ugam.ca